

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 MAI 2022 – Séance ouverte à 19h01

L'an deux mil dix vingt-deux et le dix mai, le conseil municipal, dûment convoqué, le 03 mai 2022, s'est réuni en session ordinaire à la mairie.

Etaient présents : MM BESSON, CHIABOT, DIAZ, DORIS P, GRITTI, LEMERCIER, MASNADA, MEDAVIT, SIONNET.

Mme, DORIS N, MARTIN, USAL.

M. SIONNET Hervé a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

SUBVENTION COMMUNALE 2022

Monsieur le Maire présente au membre du Conseil Municipal la demande de subvention de « Gymnastique volontaire » à Vizille

Le Conseil décide à l'unanimité d'attribuer la somme de 150€

SICCE – ADHESION ET SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE COMPETENCE 2

Monsieur le Maire expose au membre du Conseil Municipal que la commune doit adhérer à la compétence 2 de la convention territoriale globale qui concerne la mise en place des études et diagnostic enfance et jeunesse sur le territoire des communes membre

La convention et signer entre les communes membre et la Caisse d'Allocation Familiale de l'Isère pour un suivie administratif et financier

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'adhérer et de signer la convention

TARIF RESTAURANT SCOLAIRE 2022/2023

Monsieur le Maire expose au membre du Conseil Municipal la proposition de la commission enfance et jeunesse d'augmenter de 0.10€ le tarif de la restauration scolaire pour la prochaine rentrée. Actuellement le tarif est de 6.70€/repas, celui-ci passerait à 6.80€ dû à l'augmentation des repas, de la charge du personnel et des frais liés au service.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'augmenter de 0.10€ le tarif de la restauration scolaire soit 6.80€/repas.

QUESTIONS DIVERSES

Mairie : Achat d'un défibrillateur 860€ H.T

SEANCE CLOTUREE A 19H52

A St Pierre de Mésage,
Le 13 mai 2022

Le Maire,
Christian MASNADA

